

## Biens classés et zones de protection

Ensemble formé par la Forêt de Soignes et le Bois des Capucins, sis sur les territoires des communes de : Auderghem, Duisbourg, Hoeilaart, La Hulpe, Rhode Saint-Genèse, Tervuren, Uccle, Waterloo, Watermael-Boitsfort et Woluwé Saint-Pierre (+ LA HULPE/La Hulpe)

**CLASSE**  
Patrimoine exceptionnel

- Le caractère exceptionnel concerne le site de la Forêt de Soignes.

### Identification

Code interne : 25110-CLT-0012-01


Code DGO4 : LA HULPE/12


### Localisation

WATERLOO

Ancienne(s) commune(s) : Waterloo

### Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie du site : 

### Décision

Date d'arrêté : 02/12/1959 (classement)

### Type(s) de classement

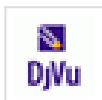
- Site

## Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

## Document(s)



Arrêté - 313.79 Ko



Plan - 26.95 Ko

[Tous les documents au format ZIP](#)



Le présent site de la DGO4 vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. La DGO4 n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.